

TERRE SAINTE

05 au 14 mars 2020

*EIN AVDAT
QASR EL YAHUD
JERICHO
NAZARETH
MONT THABOR
TIBERIADE
BETHLEEM
JERUSALEM*

*Avec le Père Claude CAILL -
accompagnateur spirituel
Recteur de la Basilique-Cathédrale Saint-Corentin*



Renseignements et Inscriptions

Service des pèlerinages

Maison Diocésaine - 20 avenue de Limerick -
CS 44039 - 29337 QUIMPER cedex
peles29@diocese-quimper.fr - 02 98 64 58 61
Agrément Atout France IM029110034

Pèlerinage en TERRE SAINTE Aux sources de la Foi

PROGRAMME

Jour 1 **Jeudi 05 mars 2020** - BREST / PARIS / TEL AVIV / ARAD

04h00 : Convocation à l'aéroport de **Brest**.

06h00 : Décollage de Brest, vol AF7737, à destination de Paris Roissy.

07h20 : Arrivée à l'aéroport de **Paris Roissy**.

11h15 : Décollage de Paris Roissy, vol AF1620, à destination de Tel Aviv.

16h50 : Arrivée à l'aéroport de **Tel Aviv**.

Récupération des bagages.

Accueil à l'aéroport de Tel Aviv par votre **guide francophone** : **Jiries SHUKRI**.

Route vers le désert du Néguev : grand triangle de montagnes et plateaux arides habité jadis par les nabatéens et aujourd'hui par les bédouins.

Dîner et nuit à Arad à l'Auberge de Jeunesse

Jour 2 **Vendredi 06 mars 2020** -

ARAD / EIN AVDAT / AVDAT / MITZPE RAMON / ARAD

Le matin, route vers les gorges d'**Ein Avdat**. Marche vers les Gorges, en silence. Puis, route vers **Avdat** et visite du site : son acropole, ses églises byzantines et nabatéennes.

Messe en plein air dans les ruines de l'Eglise byzantine

Déjeuner à Mitzpe Ramon

Puis, continuation vers **Mitzpe Ramon**.

Découverte du **Ramon Rameshe**, l'un des plus grands cratères du monde. L'après-midi, temps de marche si possible.

Retour à **Arad**.

Dîner et nuit à Arad à l'Auberge de Jeunesse

Jour 3 **Samedi 07 mars 2020** -

ARAD / MASSADA / QUMRAN / QASR EL YAHUD / JERICHO

Le matin (8h) : départ vers **Massada**, dernier vestige de la révolte judaïque contre les romains.

Montée en téléphérique, visite du site et descente par téléphérique. Puis, le long de la **Mer Morte**, route vers **Qumran**, vestiges d'un établissement habité par la secte juive des Esséniens. Découverte du site.

Déjeuner à Kalìa / court temps de baignade dans la mer Morte

L'après-midi, route vers le lieu du baptême : **Qasr el Yahud**. Près du Jourdain, au bord de la Mer Morte : prédication de Jean-Baptiste et Baptême de Jésus. Evocation du Baptême sur le site de Qasr El Yahud.

« Moi je vous ai baptisés dans l'eau, lui Il vous baptisera dans l'Esprit Saint » (Marc, 1)

Proposition de messe à Qsar El Yahud

Continuation vers **Jéricho**, une des plus anciennes villes du monde.

A Jéricho : évocation de la conquête par Josué, de la conversion de Zachée et de la guérison de Bartimée. Arrêt devant un sycomore et évocation du sycomore de l'évangile de Luc à l'arrivée de Jésus dans la ville.

Dîner et nuit à Jéricho à l'hôtel Jéricho Resort Village

Jour 4 Dimanche 08 mars 2020 -

**JERICHO / MONASTERE DE SAINT GEORGES DE KOSSIBA /
NAPLOUSE / NAZARETH**

Le matin (8h30) : proposition de messe en plein air au Promontoire du Wadi Kelt

Puis, marche à pied vers **Jéricho** le long du Wadi Kelt, depuis le monastère de Saint Georges de Kossiba (prévoir 1 heure de temps de marche en légère descente, se munir de bonnes chaussures en raison des pierres qui roulent, d'une petite bouteille d'eau et d'une casquette). Personne souffrant du vertige : s'abstenir. Avec l'autocar, retour dans Jéricho.

Puis, route vers **Sichem** (Naplouse), ancienne ville cananéenne située au cœur de la Cisjordanie entre le Mont Ebal et le Mont Garizim. Accès à la Samarie sous réserve de l'accord des autorités israéliennes - **Chaque participant devra avoir son passeport sur soi.**

Déjeuner à Naplouse à la paroisse de Sichem Rafidia (si possible)

Puis, proposition d'une rencontre avec le **Père Juan David Aragon** (arrivé en 2017 – francophone), prêtre de la Paroisse Latine Saint Justin à Rafidia.

Découverte du **Puits de Jacob** et évocation de la Samaritaine.

Puis, route vers **Nazareth**, en passant par la Vallée du Jourdain.

Dîner et nuit à Nazareth chez les Sœurs de Nazareth

Jour 5 Lundi 09 mars 2020 -

NAZARETH / MONT THABOR / NAZARETH

*Nazareth, lieu de l'Annonciation. Campagne de Galilée, les paraboles.
Nazareth, le village de l'humilité de Dieu et la vie cachée de la Sainte Famille.*

Le matin, pèlerinage à la **source de la Vierge**, en l'église grecque orthodoxe de Saint Gabriel. Visite de la **Synagogue**. Visite de **l'église de Saint-Joseph**, située à l'emplacement présumé de la maison de la Sainte Famille et de l'atelier de charpenterie de Joseph.

Pèlerinage à la **Basilique et à la Grotte de l'Annonciation**.

Déjeuner tôt à Nazareth au restaurant Holy Land (si possible)

L'après-midi, route vers le **Mont Thabor**, lieu de la Transfiguration de Jésus, situé à l'extrémité orientale de la vallée d'Yzréel, à 17 km de la Mer de Galilée et culminant à 575 mètres. Montée en taxi.

Vue sur la plaine d'Yzréel et le massif de Galilée. Visite de la **basilique de la Transfiguration**.

Proposition de Messe au Mont Thabor

Descente en taxi.

Puis, retour à Nazareth.

Visite par une sœur, du tombeau du Juste chez les Sœurs de Nazareth.

Dîner et nuit à Nazareth chez les Sœurs de Nazareth

Jour 6 Mardi 10 mars 2020 -

NAZARETH / LE LAC DE TIBERIADE / BETHLEEM

Le matin (8h), route vers le Lac de Tibériade. Nous commencerons par la traversée du **lac de Tibériade à Guinossar**. Puis, visite de la Primauté de Pierre, construite sur un rocher au bord du lac, elle rappelle l'apparition de Jésus à ses apôtres après la Résurrection et la triple question à Pierre : « Pierre, m'aimes-tu ? » (Jn21). Tabgha, abritant l'Église de la Multiplication des pains. Montée au **Mont des Béatitudes**.

Messe au Mont des Béatitudes, face au Lac, dans la Roseraie

Déjeuner chez les Sœurs des Béatitudes

L'après-midi, route vers Capharnaüm. Visite du site de Capharnaüm, où se trouvent des vestiges très frappants de l'antique cité : la Synagogue où Jésus prononça le « Discours sur le Pain de Vie ».

Puis, route vers **Bethléem**, en passant par la Vallée du Jourdain.

Chaque participant devra avoir son passeport sur soi.

Dîner et nuit à Bethléem chez les Pères de Bétharram

Jour 7 Mercredi 11 mars 2020 -

BETHLEEM / EIN KAREM / BETHLEEM

Le matin (8h), route vers **Ein Karem**. Selon une tradition, c'est l'un des lieux où Marie et Elizabeth se sont rencontrées et où Marie a bu à la fontaine (c'est pourquoi la source est devenue un lieu de pèlerinage chrétien). Découverte de **l'église de la visitation**.

Retour à Bethléem et découverte du **Champ des Bergers**. Le Champ des Bergers, à Beit Sahour, le lieu où la tradition situe le récit de l'évangile de saint Luc (Lc 2, 1-19), quand les bergers entendirent les anges les inviter à venir à Bethléem. C'est un lieu de simplicité et de joie. Là « le ciel s'est ouvert », annonçant la paix.

Proposition de messe au Champ des Bergers

Déjeuner à Bethléem

L'après-midi, pèlerinage à la **Grotte et à la basilique de la Nativité**. La Basilique de la Nativité est l'une des plus vieilles églises du monde, bâtie sur le lieu présumé de la naissance du Christ. Sous le chœur de la basilique ancienne, on accède à la grotte de la nativité et à la mangeoire. Une étoile marque le lieu de la naissance de Jésus.

Temps libre.

Rencontre, à la crèche avec l'une des Sœurs de Saint Vincent de Paul.

Dîner et nuit à Bethléem chez les Pères de Bétharram

Jour 8 Jeudi 12 mars 2020 - BETHLEEM / JERUSALEM

Le matin (8h), route vers **Jérusalem**. Du belvédère du **Mont des Oliviers**, splendide vue sur la vieille ville fortifiée de Jérusalem et ses 3 000 ans d'Histoire.

Puis, pèlerinage aux sanctuaires du Mont des Oliviers : l'Ascension puis, le **Carmel du Pater**, là où Jésus enseigna la prière du Notre Père à ses disciples.

Marche à pied jusqu'à l'église du **Dominus Flevit**, construite en souvenir des larmes versées par Jésus sur la ville sainte.

Puis, continuation à pied vers le **jardin des Oliviers et la Basilique de Gethsémani**.

Déjeuner à Jérusalem

L'après-midi, le **Mont Sion** : découverte du **Cénacle**, ou lieu de la dernière Cène.

Puis, la **basilique de la Dormition de Marie**.

Enfin, découverte de **l'église de Saint Pierre en Gallicante**, là même où Pierre renia Jésus trois fois. Vous verrez également la voie romaine à degrés.

Proposition de messe à Saint Pierre en Gallicante

Proposition de rencontre avec Marie - Armelle BEAULIEU, rédactrice en chef du magazine Terre Sainte de la Custodie.

Ou bien avec le Père David NEUHAUS, jésuite de nationalité israélienne, Vicaire Patriarcal pour la Communauté Catholique Hébreophone d'Israël.

Ou bien proposition de rencontre avec le Père BAUWEN (père Blanc) président de la commission Justice et Paix.

Dîner et nuit à Jérusalem chez les Sœurs Maronites

Jour 9 **Vendredi 13 mars 2020 -**

JERUSALEM / ABU GOSH / JERUSALEM

Le matin, découverte de **l'église Sainte Anne** et de la **Piscine Probatique**. Puis, de la Flagellation et du **Lithostrotos**, chemin de Croix sur la Via dolorosa, vers la basilique de **l'Anastasis : Golgotha et Saint-Sépulcre**.

Proposition de messe d'envoi du pèlerinage au Saint-Sépulcre

Déjeuner à Jérusalem

L'après-midi, route vers **Abu Gosh**, l'un des possibles lieux d'Emmaüs : s'y trouvent un monastère bénédictin et une église datant de l'époque des croisés. Evocation de la rencontre de Jésus et des disciples de l'Emmaüs.

Rencontre avec un moine Bénédictin (sous réserve de sa disponibilité).

Retour à Jérusalem. Temps libre dans la vieille ville.

En soirée, possibilité d'assister à l'ouverture du Shabbat au Mur des Lamentations.

Dîner et nuit à Jérusalem chez les Sœurs Maronites

Jour 10 **Samedi 14 mars 2020 -**

JERUSALEM / TEL AVIV / PARIS / BREST

Le matin, route vers l'aéroport de Tel Aviv.

04h30 : Convocation à l'aéroport de **Tel Aviv**.

07h30 : Décollage de Tel Aviv, vol AF1321, à destination de Paris Roissy.

11h40 : Arrivée à l'aéroport de **Paris Roissy**.

16h50 : Décollage de Paris Roissy, vol AF7738, à destination de Brest.

18h00 : Arrivée à l'aéroport de **Brest**.

Récupération des bagages.

Les messes et les rencontres sont sous réserve de disponibilité des lieux et des intervenants. De même l'ordre des visites peut être soumis à des modifications. Cependant, l'ensemble des visites mentionnées au programme sera respecté.

Prix total du pèlerinage

2 070 € : sur une base de 45 personnes, au départ de Brest

2 160 € : sur une base de 35 personnes, au départ de Brest

2 330 € : sur une base de 25 personnes, au départ de Brest

Attention : le prix de ce pèlerinage a été calculé sur la base d'1 € = 1.12 \$ et selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 03 avril 2019 et sur une base de 45/35/25 personnes. La part du dollar représente entre 61 et 65 % du coût total des prestations. Conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, coût du carburant etc...) et selon le nombre définitif d'inscrits, à 35 jours du départ. Nous nous verrons dans l'obligation de revoir nos prix en cas de modifications importantes.

Ce prix comprend :

- Le transport aérien sur vols indirects BREST / PARIS-ROISSY / TEL AVIV et TEL AVIV / PARIS-ROISSY / BREST de la compagnie aérienne Air France, en classe économique,
- Les taxes d'aéroport et de sécurité de 100.77 € par personne au 03 avril 2019,
- Le service d'accueil à l'aéroport de Tel Aviv,
- Les services d'un guide professionnel francophone durant tout le pèlerinage,
- Les hébergements en chambre à deux lits en auberge de jeunesse à Arad, en hôtel de catégorie 4* (normes locales) à Jéricho et en maisons religieuses à Nazareth, Bethléem et Jérusalem,
- La pension complète du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour,
- La mise à disposition d'un autocar climatisé et de bon confort pendant toute la durée du circuit,
- La montée et la descente en téléphérique à Massada,
- La traversée du Lac de Tibériade,
- La montée et la descente en taxis pour le Mont Thabor,
- Tous les droits d'entrées dans les sites, monuments et musées mentionnés au programme,
- La location d'audio-guide,
- L'assurance assistance et rapatriement MUTUAIDE ASSISTANCE,
- La garantie annulation BIPEL,
- Un sac de voyage, un livre guide, un chèche, des étiquettes bagages et le livret du pélé,
- Les pourboires pour les maisons religieuses, les hôtels, les restaurants ainsi que les guides accompagnateurs et les chauffeurs,
- Les offrandes pour les communautés rencontrées, les intervenants extérieurs et pour les messes.

Ce prix ne comprend pas :

- Les pré et post acheminements pour se rendre à l'aéroport de BREST,
- Les boissons,
- Toutes les dépenses à caractère personnel,
- Le surcout pour chambre individuelle : 355 € (au 03/04/2019).

Conseils

- Etre en condition physique suffisante pour rester debout, marcher pour accéder aux sites.

- Avoir une photocopie de vos ordonnances médicales et de votre passeport en cours de validité dans votre valise.

- Nous vous remercions de nous indiquer tout régime spécial à faire respecter par nos fournisseurs pendant le pèlerinage (exemple : régime sans gluten, sans condiments, etc...).

Formalité de police

Vous devez avoir un passeport en cours de validité et valable plus de 6 mois après la date d'entrée dans le pays.



Merci de joindre impérativement une photocopie de votre passeport à votre inscription

Vous devrez justifier de cette pièce d'identité durant le pèlerinage.

Chambre individuelle

Les hébergements nous accordent généralement que 10 % du groupe en chambre seule. Nous nous efforçons d'en obtenir autant que souhaité. Ce n'est pas toujours possible. Dans ce cas, la répartition en chambres à 2 lits s'impose. Nous en parlerons au cours de la réunion préparatoire.

Chambre individuelle forcée

En fonction du nombre de participants, certains de nos pèlerins se trouvent parfois en chambre seule alors que cela n'était pas désiré. Cela peut être une désagréable surprise car il faut alors payer un supplément chambre individuelle. La répartition financière se fera de la manière suivante : 1/3 pèlerin, 1/3 service des pèlerinages, 1/3 agence BIPEL.

Le service garantie annulation

Toute annulation doit être notifiée par lettre.

La garantie annulation incluse dans le prix couvre l'annulation en cas de force majeure et ce jusqu'à l'heure du départ (agence BIPEL 02 99 30 58 28 – Service des pèlerinages 02 98 64 58 61). En cas de force majeure seulement, il ne sera retenu que 120 € couvrant les frais d'inscription (60 € pour BIPEL et 60 € pour le Service des pèlerinages).

Important : Les maladies antérieures à la date d'inscription sont également couvertes par notre Garantie Annulation.

Cas de force majeure :

En cas de maladie, accident ou décès :

- De vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait et de la personne vous accompagnant.
- De vos ascendants ou descendants et/ou ceux de votre conjoint et/ou ceux de la personne vous accompagnant.
- De vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles.

La garantie annulation ne fonctionne que si **la maladie interdit formellement de quitter le domicile, nécessite des soins médicaux et empêche tout déplacement par ses propres moyens.**

En cas d'incendie, dégâts des eaux obligeant la personne à rester sur place :

A condition que l'importance des dégâts nécessite votre présence et qu'ils se soient produits dans le mois précédent le départ.

Règles d'application de la garantie annulation

La garantie annulation s'applique pour les motifs énumérés ci-dessus, à l'exclusion de tout autre. De même, elle ne fonctionne que si notre service est prévenu avant l'heure du départ. **Contacts:**

- Le service diocésain aux horaires d'ouvertures suivants : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 (en dehors de ces horaires, merci de nous laisser un message sur le répondeur) au 02 98 64 58 61 et /ou par email à l'adresse suivante peles29iocese-quimper.fr **OU**
- L'agence BIPEL au 02 99 30 58 28 et/ou par email à l'adresse suivante : bipel@bipel.com
Si l'annulation intervient le week-end ou un jour férié précédant la date de départ, nous vous remercions de composer le numéro de téléphone d'urgence : 06 60 74 77 65.

Pour être remboursé, il est obligatoire de nous contacter dès que vous êtes informés de l'annulation ! Un courrier devra suivre, et les documents suivants nous être envoyés, dans les 8 jours suivants la date de l'annulation, pour prétendre au remboursement :

- La copie du bulletin d'inscription de la personne,
- La copie des versements effectués,
- La copie du courrier d'annulation,
- Le justificatif de cette annulation (certificat médical, constat et/ ou attestation de l'assureur...)

Le règlement du litige se fera, dans la mesure du possible, dans le mois suivant la réception des documents mentionnés ci-dessus.

Pour toute personne ne fournissant pas les documents et/ou dont les conditions d'annulation ne rentrant pas dans les cas de force majeure, nous facturerons les frais éventuels retenus par les prestataires (compagnies aériennes, hébergements, autres...) ainsi que les frais d'inscription d'un montant de 120 €.

Conditions d'annulation (hors cas de force majeure)

Les versements effectués par le pèlerin pourront être remboursés sous déduction des frais suivants en fonction de la date d'annulation :

- Jusqu'à 31 jours du départ : facturation des frais éventuels retenus par les prestataires (compagnies aériennes, hébergements, autres...),
- Entre 30 et 21 jours avant le départ, 25% du montant total du voyage,
- Entre 20 et 8 jours avant le départ, 50 % du montant total du voyage,
- Entre 7 et 2 jours avant le départ, 75% du montant total du voyage,
- A moins de 2 jours avant le départ, 90% du montant total du voyage,
- Le jour du départ, 100% du montant total du voyage.

Les billets d'avion sont émis 8 jours avant le départ. Tout billet émis est non remboursable, non modifiable. De même le montant de la surcharge transporteur, appliquée le jour de l'émission, n'est pas remboursable.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Transmission des noms

Transmission des noms/prénoms à la compagnie aérienne au plus tard à 35 jours du départ. Attention : les orthographes des noms/prénoms doivent correspondre fidèlement à ce qui figure sur les pièces d'identité emportées par les voyageurs.

Bagages

Une pièce de bagage de 23 kg en soute est autorisée en soute et un bagage de 12 kg en cabine.

Responsabilités

La responsabilité des compagnies aériennes participant au voyage – ainsi que celles des représentants, agents ou employés de celle-ci - est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature au transport aérien des passagers et de leurs bagages, exclusivement comme précisé dans leurs conditions de transport.

Responsabilités de l'agence

Pour raisons politiques, militaires, guerres, sanitaires, climatiques, mécaniques ou économiques, dans l'intérêt et/ou pour la sécurité des voyageurs, l'agence se réserve le droit à tout moment d'annuler le voyage, d'en changer l'itinéraire, d'en interrompre le cours ou d'en modifier les prix.

En cas d'annulation ou d'interruption, les participants seront remboursés :

Avant le départ : des sommes versées à l'exclusion de tous dommages et intérêts, avec un minimum de 80 € par personne, retenu à titre compensatoire d'une partie des frais d'organisation,

Au cours du voyage : au prorata du nombre de jours de voyage.

Faits de grèves

Aucune compagnie d'assurance ne couvrant les frais occasionnés par une grève éventuelle, ceux-ci restent à la charge exclusive du passager. Ils lui sont facturés sur justification d'un relevé par l'agence.

Autres conditions

L'agence ne saurait être tenue pour responsable en cas de défaut d'enregistrement du participant sur le lieu du départ de voyage occasionné par un retard de pré acheminement aérien, terrestre ou ferroviaire, même si ce retard résulte d'un fait de grève, de force majeure ou de cas fortuit.

En cas de non présentation du voyageur aux dates et heures mentionnées sur le carnet de voyage et en cas de non présentation des documents de voyage (passeport, visa, carte d'identité...) nécessaires à la réalisation du voyage – causes qui empêcheront son enregistrement - le client ne peut prétendre à aucune indemnité.